



SORNAY, le 08.07.2010

MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY
Tél : 03.85.75.11.40
Fax : 03.85.75.41.35
E.mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 6 juillet 2010, à 20 H 30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 01.06.2010 est adopté à l'unanimité.

Excusés : COMPARET Ronald, DAUTEL Arnaud, FICHET David

Représentés : BESSARD Geneviève par LANDRE Séverine, BOUILLOT Alain par PRUDENT Julien

Secrétaire de séance : BOUDIER Laurent

Le Maire indique deux points qu'il convient de rajouter à l'ordre du jour, recevant l'accord unanime de l'Assemblée sollicitée :

- Bilan financier de la manifestation « concert rock en Seille » du 29.05.2010
- Instauration d'une dérogation aux interdictions de circuler en raison d'une limitation de tonnage

La séance est ouverte suivant l'ordre du jour.

SITUATION FINANCIERE AU MOIS DE JUIN 2010

Patrick PELLIGAND, adjoint chargé des finances, présente une analyse financière rétrospective concernant les années 2007-2008-2009.

INFORMATION ATTRIBUTION SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Général de Saône-et-Loire a octroyé une subvention à la Commune d'un montant de 2 558 € au titre du produit de répartition des amendes de police. Elle concerne l'aménagement d'une plateforme bétonnée destinée à recevoir un abribus « route de Lusigny », l'installation d'une signalisation verticale et horizontale ainsi que des barrières de sécurité.

DEBAT ET DECISION RELATIFS AUX DEVIS DE MISE EN SECURITE ET D'AMELIORATION DE LA CIRCULATION DES PARKINGS

Le Maire rappelle à l'Assemblée le devis et le compte-rendu de la commission communale du 01.10.2009 relatifs à la mise en sécurité et à l'amélioration de la circulation comme des parkings. Cette information est rapprochée du point précédent de l'ordre du jour pour être réétudiée fin 2010 en fonction des capacités financières de fin d'exercice budgétaire.

REVISION DE TARIFS POUR VENTE PAR CAMIONS AMBULANTS SUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs concernant les occupations des emplacements publics. A compter du 01.08.2010, les tarifs seront les suivants :

- 120 € par jour pour les actes de commerce ambulants type camion de vente d'outillage, avec un emplacement possible le lundi, mardi, jeudi ou vendredi sur le parking de la salle à vocation socio culturelle.
- 40 € par mois pour les commerces type camion pizzas, à raison d'une seule occupation par semaine, hors vendredi, week-end et jours fériés.

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le tarif appliqué aux emplacements de petits manèges soit 33 € par occupation et par jour.

BILAN FINANCIER DE LA MANIFESTATION « CONCERT ROCK EN SEILLE » DU 29.05.2010

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le 29.05.2010, le Conseil Consultatif des Jeunes de Sornay, sous couvert du Comité des Fêtes de Sornay, a réalisé une manifestation « Concert Rock en Seille ». Il communique au Conseil le bilan financier de cette manifestation. Celui-ci présente un solde déficitaire de 669.01€. L'Assemblée décide d'attribuer au

Comité des Fêtes un montant de 669.01€ correspondant au déficit mentionné et dit que la dépense a été prévue au budget 2010.

INTEMPERIE DU VAR : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Carrefour des Communes » pour soutenir les collectivités sinistrées du Var, suite à la chute de pluies torrentielles le mardi 15 juin 2010. Le Conseil décide d'octroyer 50 €.

ARRIVEE A ECHEANCE DE CDD DE DEUX PERSONNELS NON TITULAIRES

Le Maire informe l'Assemblée que deux personnels non titulaires arrivent à échéance de leur contrat à durée déterminée début septembre 2010. Il ajoute que Mme GUIGUE Maryline l'a informé de son souhait de ne pas voir renouveler son contrat. Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Mme GAMBEY Martine jusqu'au 05.09.2011 et de répartir le volume horaire du poste de Mme GUIGUE entre 2 personnels titulaires déjà en place.

LOCALISATION DU BUREAU DE VOTE DE LA COMMUNE POUR LES ELECTIONS 2011-2012

Par un courrier de la Préfecture, il est proposé aux communes qui le souhaitent de modifier le lieu de la tenue du (ou des) bureau(x) de vote pour 2011-2012. Le Maire fait un tour de table afin de connaître l'avis de chaque conseiller et adjoint(e) concernant la possibilité de déplacer le lieu des scrutins à la salle à vocation socioculturelle. Le résultat étant de 6 pour un changement en salle socio, 9 pour la conservation du foyer rural, et 1 abstention, aucune modification n'interviendra pour les élections 2011-2012.

CHOIX DELEGUE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Le Maire informe l'Assemblée que suite au décès de M.GEOFFROY Jean-Marie, délégué du tribunal de grande instance, membre de la commission des listes électorales, il convient de proposer plusieurs électeurs de la Commune pour pourvoir à son remplacement. Les membres du conseil élaborent ensemble la liste des personnes à contacter pour proposition. Il précise que c'est le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône qui confirmera son choix parmi les noms suggérés.

INFORMATION SUR UN NOUVEAU PERSONNEL EN TRAVAUX D'INTERET GENERAL AUX SERVICES TECHNIQUES

Le Maire ainsi que Pierre THIVANT, 1^{er} adjoint, avisent l'Assemblée que la Commune accueille depuis le 01.07.10 et jusqu'au 23.07.10 une personne dans le cadre d'une affectation d'un travail d'intérêt général. Celle-ci effectue divers travaux d'entretien, encadrée par MM THIVANT, BOUILLOT, et les agents services techniques.

GREVE DU 24.06.2010 ET SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

Un état de synthèse du Service Minimum d'Accueil organisé le 24.06.10 par la mairie est dressé (10 enfants concernés et pris en charge). Le conseil charge le Maire de solliciter davantage de transparence de la part des écoles au sujet du nombre définitif de classes grévées dans pareil cas, afin de préparer plus précisément et sereinement la mise en place du SMA comme cela avait été le cas lors des grèves précédentes.

ETUDE D'UN EVENTUEL AJOUT DE POINT DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier d'un particulier domicilié sur la Commune et qui souhaite qu'un nouveau point d'arrêt de ramassage scolaire soit implanté en face de l'entrée du lotissement des Renouillères ; le long de la RD 971. Après étude, le Conseil décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande pour des raisons de sécurité au niveau du stationnement du bus mais également de l'enfant qui devrait traverser 2 fois par jour cette route à grande circulation dans une zone particulièrement dangereuse.

INSTAURATION D'UNE DEROGATION AUX INTERDICTIONS DE CIRCULER EN RAISON D'UNE LIMITATION DE TONNAGE

Le Maire communique à l'Assemblée un modèle d'arrêté transmis par le SIVOM du Louhannais instaurant une dérogation aux interdictions de circuler en raison d'une limitation de tonnage, considérant que le service public de collecte des déchets ménagers doit pouvoir être assuré en toute circonstance sur l'ensemble du territoire communal. Le Maire informe qu'il prendra très prochainement cet arrêté suite à l'avis favorable émis par le conseil.

EXTENSION DES VESTIAIRES AU STADE MUNICIPAL : ACCEPTATION DU PROJET, LANCEMENT D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR RECRUTER UN MAITRE D'ŒUVRE, COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de procéder à l'extension des vestiaires de football au stade municipal de la commune, pour répondre aux normes requises par la Ligue de Bourgogne de Football. Diverses rencontres entre les élus, les membres du bureau de l'Association Sportive de Sornay (A.S.S.) et les membres de la Ligue de Bourgogne de Football se sont tenues depuis fin 2008 afin d'étudier tout aménagement possible par rapport aux vestiaires actuels dans le but de se conformer aux normes impératives de la fédération. Le projet d'extension retenu est présenté à

l'Assemblée. Celui-ci se compose de deux tranches à réaliser en 2011-2012 et 2014-2015. Le Conseil Municipal accepte le projet, charge le Maire de lancer le Marché à Procédure Adaptée y afférent pour choisir le maître d'œuvre, dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets Primitifs 2011-2012 et 2014-2015 et autorise le Maire à signer tout document ou convention se rapportant à la réalisation de ce projet. La Commission d'Appel d'Offres est constituée.

ETUDE D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE D'UNE PARTICIPATION COMMUNALE POUR LA LUTTE CONTRE LES CRUES

Le Maire présente à l'Assemblée un dossier déposé par un particulier sollicitant une aide financière de la Commune dans le cadre de sa délibération du 12.01.2010 relative à la lutte contre les crues. La validation de la subvention reposant notamment sur le montant des travaux retenus au travers du dossier déposé dans d'éventuelles autres services pour attribution d'une subvention de même type, le Conseil décide d'attendre la communication du montant des travaux éligibles à cette autre subvention avant de pouvoir se prononcer.

SUIVI DES TRAVAUX DU GROUPE DE REFLEXION « CIMETIERE »

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une synthèse concernant la mise à jour du plan communal du cimetière, suite à une visite réalisée sur place par quelques élus. Plusieurs zones ont été mises à jour, le but étant d'effectuer une relance systématique des derniers propriétaires de concessions devenues obsolètes, l'enlèvement en toute légalité des sépultures abandonnées et l'informatisation du cimetière sur plusieurs années. D'autres groupes d'élus sont constitués pour poursuivre cette étude souhaitée rigoureuse et précise sur l'ensemble du cimetière.

ETUDE DE DEVIS : VUE AERIENNE CIMETIERE ET DETECTEURS DE FUMEE

Un devis de la société COM'AIR de Montcoy est présenté concernant des prestations de prises de vues aériennes du cimetière communal. Le Maire précise que cette démarche est nécessaire dans le cadre d'une informatisation du plan du cimetière. Le Conseil Municipal accepte le devis correspondant dont le montant s'élève à 492.15 € TTC.

D'autre part, le Maire informe de sa rencontre avec deux pompiers sous-officiers de Louhans qui ont exposé leur point de vue professionnel relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans les bâtiments communaux. Le Conseil Municipal décide l'acquisition de 16 détecteurs de fumée pour leur implantation rapide aux endroits ciblés par ces professionnels.

SYNTHESE DE L'EVOLUTION DE FACTURATION DES RACCORDEMENTS ERDF AU 07.04.2010

Une information quant à l'évolution de la facturation des extensions de raccordement pour les particuliers au 07.04.2010 est communiquée à l'Assemblée suite à la mise en cohérence de la loi sur l'électricité avec les lois d'urbanisme SRU et UH.

SITUATION CONCERNANT 2EME TRANCHE TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire avise l'Assemblée qu'un ordre de service a été réalisé à l'entreprise MARMONT – Louhans, pour la reprise de ses travaux d'extension d'assainissement collectif au 05.07.2010 pour la 2^{ème} tranche prévue concernant le raccordement de l'Impasse Carlot ainsi que des habitations Vialet, Galland, et terrain propriété Consorts Thivent/CCAS/Evêché.

SITUATION PAR RAPPORT A L'ELABORATION DU PLU

Le Maire fait part du compte-rendu de la réunion PLU du 25.06.2010 en présence des membres de la Chambre d'Agriculture, de la Direction Départementale des Territoires (DDT), du Bureau d'Etude Natura et des élus de la commission PLU. La DDT et le Bureau d'Etude Natura ont exposé leur poursuite d'étude et analyse diagnostiques. Le groupe d'élus PLU devra terminer à l'automne l'élaboration son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définira les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la Commune.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU SIVOM – 2009

Le rapport annuel 2009 du SIVOM du Louhannais est adopté à l'unanimité.

TRANSPARENCE DU PRIX DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2009

Le rapport annuel 2009 de transparence de la tarification de l'eau et du service public de l'eau et de l'assainissement est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU REUNION OPAC – LE LUMINAIRE DU 04.06.2010

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion du 04.06.10 tenue en présence des représentants du cabinet d'architecte Translucide de Mâcon, de l'OPAC de Saône-et-Loire, du Conseil Régional et de la Commune de SORNAY concernant le lotissement OPAC au lieu-dit « Le Luminaire ». Le Maire avise l'Assemblée que le Conseil Régional a attribué une subvention de 3 600 € dans le cadre de l'opération Villages Avenir, équivalent à 80% de la dépense de l'étude d'urbanisme pré-opérationnelle conformément aux prévisions annoncées lors des derniers débats budgétaires.

ELEMENTS A RETENIR DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS D'ECOLES

Mme TREFFOT, adjointe, et MM BOUDIER et GUIGUE, conseillers délégués aux écoles présentent les points essentiels évoqués lors des conseils d'écoles de fin d'année scolaire.

COMPTE-RENDU CONSEIL DES SAGES DU 11.06.2010

Le Maire fait part du compte-rendu du conseil des sages réuni en date du 11.06.2010 et de la rencontre avec la Direction des Routes et Infrastructures le 02.07.2010 concernant l'aménagement d'un chemin de randonnée notamment au niveau du passage prévu le long de la R.D.167 entre l'Ecluse et la Rue de l'Eglise.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : ETAT D'AVANCEMENT

Un état d'avancement du Plan Communal de Sauvegarde est communiqué à l'Assemblée. Le dossier est en bonne voie d'avancement. La seconde partie des fiches organisationnelles devra être terminée en septembre-octobre prochain avant d'associer les représentants des services de l'Etat à la suite de cette réflexion.

COMPTE-RENDU REUNION CCAS DU 17.06.2010

Le compte-rendu de réunion du CCAS du 17.06.2010 est présenté. Le Maire indique que les membres du CCAS ont achevé de constituer une liste de personnes à visiter en cas d'intempéries ou de crise particulière (canicule notamment) avec un membre référent du CCAS associé à chacune d'elles.

SYNTHESE DE LA REUNION PUBLIQUE WIMAX DU 23.06.10

Le Maire communique la synthèse de la réunion publique WIMAX – Internet Haut Débit qui s'est tenue le 23.06.2010 au Foyer Rural de SORNAY. Plusieurs sociétés opératrices sont susceptibles de procéder à l'installation de ce système WIMAX. La liste de ces sociétés demeure disponible en mairie.

AFFAIRES DIVERSES :

Le Conseil Municipal prend connaissance d'informations, courriers et comptes-rendus divers.

Le Maire de SORNAY,

JULIEN PRUDENT